

**Accord-cadre passé selon la procédure formalisée (Article L.2124-1 du Code de la commande publique)**

* Appel d’offres ouvert (Articles L.2124-2 et R.2124-2 du Code de la commande publique)

Déclaration de sous-traitance

Travaux d'entretien et de rénovation des bâtiments pour l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes (ARS ARA)

**Accord-cadre 2025-02**

Travaux

Sommaire

[1. Identification du pouvoir adjudicateur 4](#_Toc84260119)

[2. Objet du marché 4](#_Toc84260120)

[3. Identification du candidat du marché 4](#_Toc84260121)

[4. Sous-traitance 5](#_Toc84260122)

[4.1 . IDENTIFICATION DU SOUS-TRAITANT 5](#_Toc84260123)

[4.2. NATURE ET PRIX DES PRESTATIONS SOUS-TRAITEES 5](#_Toc84260124)

[4.3. CONDITIONS DE PAIEMENT 6](#_Toc84260125)

[4.4. CAPACITES DU SOUS-TRAITANT 6](#_Toc84260126)

[4.5. ATTESTATIONS SUR L'HONNEUR DU SOUS-TRAITANT 6](#_Toc84260127)

[4.6. ACCEPTATION ET AGREMENT DES CONDITIONS DE PAIEMENT DU SOUS-TRAITANT 7](#_Toc84260128)

# Identification du pouvoir adjudicateur

Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes (ARS ARA), établissement public de l’Etat à caractère administratif

241 rue Garibaldi

CS 93383

69418 LYON CEDEX 03

# Objet du marché

XXX

# Identification du candidat du marché

* *En cas de groupement d'entreprises, identifier le mandataire désigné pour représenter l'ensemble des membres du groupement et coordonner les prestations.*

Nom, raison ou dénomination sociale:

…………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

Adresses de l'établissement et du siège social (si différentes):

…………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

…………………………………………………………………………………………………………………………………………………………………….

Courriel………………………………………………………………………………………………………………………………………………………..

Téléphone……………………………………………………………………………………………………………………………………………………

Numéro d’inscription au registre du commerce ou au répertoire des métiers : …………………………………………………

Numéro d’identité d’établissement (SIRET) :………………………………………………………………………………………………………

# Sous-traitance

## . IDENTIFICATION DU SOUS-TRAITANT

Nom, raison ou dénomination sociale :

Adresses de l'établissement et du siège social (si différentes) :

Courriel :

Téléphone :

Numéro d'identité d'établissement (SIRET) :

Forme juridique du sous-traitant :

Numéro d'enregistrement au registre du commerce ou au répertoire des métiers :

Personne(s) physique(s) ayant le pouvoir d'engager le sous-traitant (*indiquer le nom, prénom et la qualité de chaque personne. Joindre en annexe un justificatif prouvant l'habilitation à engager le sous-traitant*) :

Le sous-traitant déclare remplir les conditions pour avoir droit au paiement direct (articles L2193-10 et suivants et R2193-10 et suivants du Code de la commande publique) :

*(Cocher la case correspondante)*

**NON OUI**

## NATURE ET PRIX DES PRESTATIONS SOUS-TRAITEES

Nature des prestations sous-traitées : ……………………………………………………………………………………………………………………………………

La nature des prestations sous-traitées doit reprendre expressément la désignation inscrite dans le BPU afférent(e) au marché. Le candidat est libre d’ajouter des lignes au tableau ci-dessous.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Prestation sous-traitée | Quantité | Prix unitaire HT | Prix total HT |
|  |  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |

## CONDITIONS DE PAIEMENT

* **Compte à créditer :** (joindre un relevé d'identité bancaire ou postal)
* Nom de l'établissement bancaire :
* Numéro de compte :

## CAPACITES DU SOUS-TRAITANT

Récapitulatif des pièces demandées par l'ARS ARA dans le règlement de la consultation et qui doivent être fournies en annexe du présent règlement pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières :

* Attestations fiscales et sociales ou état annuel (ancien formulaire NOTI 2) ;
* Une déclaration concernant le chiffre d’affaires global et le chiffre d’affaires concernant les services auxquels se réfère le marché au cours des trois derniers exercices disponibles (peut être indiqué dans l'imprimé DC2) ;
* Une liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l’opérateur économique ;
* Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat pour chacune des trois dernières années ;
* Attestation d'assurance civile professionnelle en cours de validité.
* Fiche administrative du candidat

## ATTESTATIONS SUR L'HONNEUR DU SOUS-TRAITANT

Le sous-traitant déclare sur l'honneur :

1. **Condamnation définitive** :
   * Ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation définitive pour l'une des infractions prévues aux articles 222-38, 222-40, 226-13, 313-1 à 313-3, 314-1 à 314-3, 324-1 à 324-6, 413-9 à 413-12, 421-1 à 421-2-3, au deuxième alinéa de l'article 421-5, à l'article 433-1, au second alinéa de l'article 433-2, au huitième alinéa de l'article 434-9, au second alinéa de l'article 434-9-1, aux articles 435-3, 435-4, 435-9, 435-10, 441-1 à 441-7, 441-9, 445-1 et 450-1 du code pénal, à l'article 1741 du code général des impôts, aux articles L. 2339-2 à L. 2339-4, L. 2339-11-1 à L. 2339-11-3 du code de la défense et à l’article L. 317-8 du code de la sécurité intérieure, ou pour une infraction de même nature dans un autre Etat de l’Union européenne ;
   * Ne pas être exclu des marchés publics, à titre de peine principale ou complémentaire prononcée par le juge pénal, sur le fondement des articles 131-10 ou 131-39 du code pénal ;
2. **Lutte contre le travail illégal :**
   * Ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions mentionnées aux articles L. 8221-1, L. 8221-3, L. 8221-5, L. 8231-1, L. 8241-1 , L. 8251-1 et L. 8251-2 du code du travail, ou pour des infractions de même nature dans un autre Etat de l’Union européenne ;
   * Pour les contrats administratifs, ne pas faire l’objet d’une mesure d’exclusion ordonnée par le préfet, en application des articles L. 8272-4, R. 8272-10 et R. 8272-11 du code du travail ;
3. **Obligation d’emploi des travailleurs handicapés ou assimilés :** pour les marchés publics et accords-cadres soumis au code des marchés publics, être en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l’emploi des travailleurs handicapés ;
4. **Liquidation judiciaire** **:** ne pas être soumis à la procédure de liquidation judiciaire prévue à l’article L. 640-1 du code de commerce, ne pas être en état de faillite personnelle en application des articles L. 653-1 à L. 653-8 du même code, et ne pas faire l’objet d’une procédure équivalente régie par un droit étranger ;
5. **Redressement judiciaire** **:** ne pas être admis à la procédure de redressement judiciaire instituée par l'article L. 631-1 du code de commerce ou à une procédure équivalente régie par un droit étranger, ou justifier d’une habilitation à poursuivre ses activités pendant la durée prévisible d'exécution du marché public ou de l’accord cadre ;
6. **Situation fiscale et sociale :** avoir, au 31 décembre de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, souscrit les déclarations lui incombant en matière fiscale et sociale et acquitté les impôts et cotisations exigibles à cette date, ou s’être acquitté spontanément de ces impôts et cotisations avant la date du lancement de la présente consultation ou avoir constitué spontanément avant cette date des garanties jugées suffisantes par le comptable ou l’organisme chargé du recouvrement ;
7. **Marchés de défense et de sécurité :**
   * Ne pas avoir été sanctionné par la résiliation de son marché et ne pas avoir vu sa responsabilité civile engagée depuis moins de cinq ans, par une décision de justice définitive, pour méconnaissance de ses engagements en matière de sécurité d'approvisionnement ou de sécurité de l'information, ou avoir entièrement exécuté les décisions de justice éventuellement prononcées à son encontre et établir, par tout moyen, que son professionnalisme ne peut plus être remis en doute ;
   * Avoir la fiabilité nécessaire pour éviter des atteintes à la sécurité de l'Etat ;
8. **Que les renseignements fournis en annexe du présent document sont exacts.**

## ACCEPTATION ET AGREMENT DES CONDITIONS DE PAIEMENT DU SOUS-TRAITANT

|  |
| --- |
| A ,le  Le sous-traitant |
| A ,le  Le sous-traitant |
| La représentante de l'ARS ARA compétent pour signer le marché, accepte le sous-traitant et agrée ses conditions de paiement.  A , le  La représentante de l'ARS ARA |